



**Eau potable :
bombe à retardement ?**
pages 7-9

14 juin 2002
Numéro
508

nouvelles



Claudette Carbonneau,
première femme
à la présidence de la CSN :

**« Insuffler
un nouveau dynamisme
à la vie syndicale. »**

pages 3-5



Les chats de ruelle

C'est toujours un spectacle d'une certaine manière rassurant que celui de nos femmes et de nos hommes politiques qui, lors de la période quotidienne des questions à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes, se tirent joyeusement dans les chevilles des questions en apparence très vicieuses, se tendent des chausse-trappes en apparence très perfides et se lancent sur un ton hystérique des accusa-

tions en apparence très graves ; que celles-ci soient enterrées par les applaudissements des uns et les protestations des autres n'a aucune importance lorsqu'on s'aperçoit, quelle déception !, que la cible des accusations n'est aucunement prise par surprise, mais qu'au contraire elle a dans sa poche une réponse toute prête ! C'est rassurant parce qu'on se dit alors que si nos institutions politiques peuvent survivre à tous ces vaudevilles, à tous ces mensonges, hypocrisies et simagrées, alors rien ne peut les ébranler.

Là où ça devient moins joli et carrément vilain, c'est lorsque nos politiciennes et politiciens sortent de leur petit parc d'amusement capitoné et descendent dans la ruelle pour régler leurs comptes domestiques.



C'est alors que nos Chrétien, Martin et autres farauds étalent sous nos yeux et dans toute sa splendeur leur véritable nature de fiers-à-bras et de fauves politiques maladivement jaloux de leur territoire. La stridence des grincements et la violence des coups de griffe qui déchirent alors le paysage politique et médiatique n'ont d'égalés que l'insignifiance et la vacuité des arguments de l'un et l'autre camp. Car en vérité, ils n'ont tous qu'une seule et même motivation profonde : le pouvoir. Cette drogue qu'ils s'instillent comme d'autres se piquent à l'héroïne, à la différence que les héroïnomanes n'ont pas de Groupaction et autres Everest pour financer leur vice.

508

nouvelles csn

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 25 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Benoit Aubry
benoit.aubry@csn.qc.ca

Rédaction
Information-CSN

Photographes
Clément Allard, Alain Chagnon, Michel Giroux, Patrick Woodbury, Contributions militantes

Photographies de la couverture
Alain Chagnon

Caricaturiste
Boris

Soutien technique
Lyne Beaulieu

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page
Benoit Aubry, Jean Gladu, Sophie Marcoux

Numérisation photo
Benoit Aubry

Films
Graphique Couleur

Impression
Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution
L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus : (514) 598-2233
1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN
<http://www.csn.qc.ca>
ISSN : 0712-8789

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Port de retour garanti : CSN
Envoi de poste publication
no de convention : 40064900



Entrevue avec Claudette Carbonneau, nouvelle présidente de la CSN

Pour une CSN dynamique, à l'intérieur comme à l'extérieur

Textes : Jean-Pierre Larche



Le président sortant, Marc Laviolette, s'est rallié à Claudette Carbonneau dans les minutes qui ont suivi le dévoilement du résultat du scrutin secret. « Une organisation syndicale est basée d'abord et avant tout sur l'action collective. Si on veut agir collectivement c'est donc collectivement qu'il faut le faire. De là, l'importance du ralliement dans une organisation syndicale démocratique comme la CSN. »

Photo de la une :

Voici le nouveau comité exécutif de la CSN : première rangée, de gauche à droite : le trésorier, Michel Lessard, la présidente Claudette Carbonneau et la 3^e vice-présidente, Denise Boucher ; deuxième rangée : le 1^{er} vice-président, Louis Roy et la secrétaire générale, Lise Poulin ; troisième rangée : le 2^e vice-président, Roger Valois.

Dès sa première journée à titre de présidente de la CSN, Claudette Carbonneau rencontrait le ministre du Travail, Jean Rochon, pour défendre des améliorations à la Loi des normes du travail ! Cela démarre en effet sur les chapeaux de roue pour la nouvelle chef d'orchestre du mouvement qui savait tout de même à quoi s'attendre après 27 ans d'action syndicale à la CSN. Elle entend tout mettre en œuvre pour insuffler à la vie syndicale un dynamisme nouveau et pour exploiter les forces collectives de la CSN afin d'effectuer des progrès sociaux.

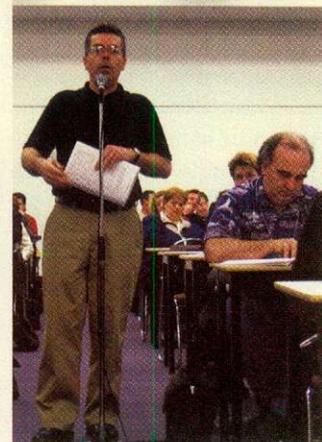
La nouvelle présidente attache une importance majeure à la nécessité de repenser la vie syndicale, une résolution importante du congrès, et souhaite commencer les travaux sur cette question très rapidement. Si les détails d'une telle consultation restent à préciser, la présidente souhaite que les syndicats de la CSN puissent y participer étroitement. « Il faut écouter les syndicats locaux, les conseils centraux, les fédé-

rations pour nous ressouder autour de nos valeurs fondamentales. Il faut accepter, à la faveur de cette discussion le plus en profondeur possible, de questionner nos techniques d'approche des membres à la base et nos façons de faire », plaide-t-elle.

Plusieurs grandes thématiques discutées lors du congrès sont intimement liées à l'actualité, notamment le projet de loi pour éliminer la pauvreté ou ▶



Quelques secondes après que la présidente d'élection eut déclaré élue la candidate Claudette Carbonneau.

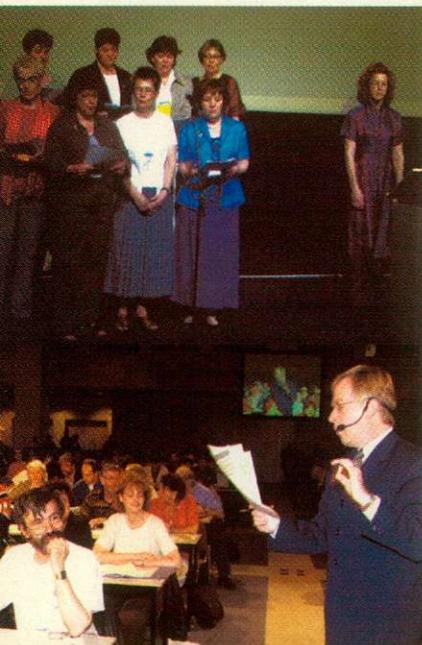
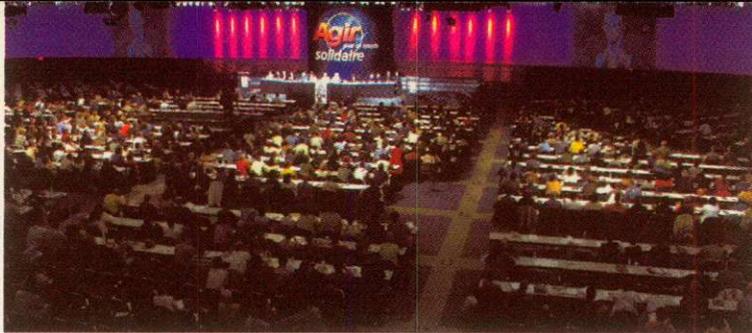


Les propositions ont été débattues de façon studieuse en atelier.



La solidarité est parfois difficile mais combien importante !

Photos : Alain Chagnon



Le comité national de la condition féminine, le comité confédéral de santé-sécurité, le comité confédéral des relations interculturelles et raciales ainsi que le comité national des jeunes ont présenté de courtes mises en scène portant sur les enjeux qui leur sont chers.

► encore le prochain sommet des huit pays industrialisés, à Kananaskis. Ce sera l'occasion pour la CSN de faire valoir ses positions. « Mais, je ne souhaite pas que la CSN se fasse guider par l'actualité, prévient Claudette Carbonneau. Il faut envisager l'action syndicale sur le moyen terme, faire preuve d'initiative. Je pense, par exemple, à cette proposition du dernier congrès qui nous demande de réfléchir davantage aux impacts de la mondialisation sur les conditions de travail des gens et sur l'organisation des négociations collectives. Je souhaite qu'on ne refile pas cela en dessous du tapis parce que c'est moins lié à des événements d'actualité. Ce champ-là, si une organisation comme la CSN, si les organisations syndicales ne l'investissent pas, personne ne fera. »

Événement historique

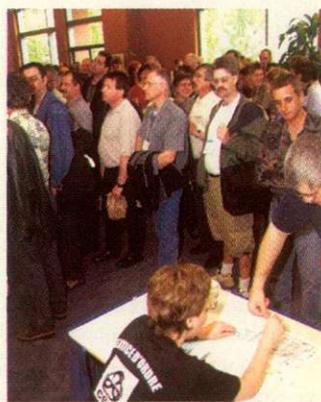
L'arrivée de Claudette Carbonneau à la présidence revêt un

caractère historique puisque jamais une femme n'avait accédé à ce poste en 81 ans d'histoire. « Nous avons souvent présenté la représentation juste des femmes dans toute organisation comme étant un enrichissement de la démocratie. Je suis heureuse de constater qu'on peut pratiquer à la CSN les revendications que nous portons depuis longtemps à l'égard d'autres organisations de la société, » se réjouit-elle.

« Ça fait quand même plus de 25 ans qu'il y a des femmes régulièrement au comité exécutif de la CSN. Au fil des années, les femmes ont réussi à développer une expérience et il est naturel qu'un jour il y en ait une qui dise oui : j'offre de servir, y compris à la présidence de la CSN, dit-elle. Par ailleurs on vit encore dans une société où il y a une division des rôles sur une base sexuelle. Cela marque les expériences de vie et marque les sensibilités des ►



Un syndicaliste palestinien, Sami Younis, est venu témoigner des horreurs que vit son peuple.



Trois syndicats CSN étaient en conflit au moment où la vice-présidente, Denise Boucher, livrait la traditionnelle rétrospective des luttes.



Madeleine Parent faisait partie des convives au dîner du comité de la condition féminine. Elle converse ici avec Malya Popal, qui a livré un témoignage bouleversant sur la situation des femmes en Afghanistan.



Comme elle l'a fait pour les congrès précédents, la CSN avait invité des personnalités syndicales du monde entier. Celles-ci ont participé à trois tables rondes thématiques portant sur des enjeux internationaux.



La secrétaire générale adjointe de la Confédération des syndicats libres (CISL), Mamounata Cissé, était une des invités internationaux du congrès.

► uns et des autres. Et de ce côté-là on a le bonheur d'être encore avec un comité exécutif qui est très bien équilibré : trois femmes, trois hommes. Je pense qu'on a là tout le spectre des sensibilités, des expériences et pour moi, c'est un plus pour la CSN. »

Côté syndicalisation, la présidente veut que la CSN déploie des efforts particuliers pour organiser les « faux travailleurs autonomes » qui sont dans les faits des salarié-es à qui on refuse non seulement l'accès à la syndicalisation mais aussi aux législations sociales comme l'assurance-emploi, l'équité salariale ou la santé-sécurité. C'est le cas, par exemple, des sylviculteurs, des éducatrices en milieu familial, des ressources intermédiaires de type familial et des camionneurs.

Combattre la nouvelle droite

Quant à l'action politique de la CSN, c'est un débat qui prend

tout son sens alors que l'Action démocratique du Québec, un parti de droite, a le vent dans les voiles présentement. Pour Claudette Carbonneau, certaines idées rétrogrades que prône le parti de Mario Dumont, par exemple l'abolition de la formule Rand, constituent une attaque frontale contre le mouvement syndical. « Traditionnellement, à l'approche des élections, la CSN tient un conseil confédéral qui fait l'analyse du programme des partis. Compte tenu de la nouvelle donne politique et des enjeux majeurs qui se profilent avec force cette fois-ci, je serais tentée par une démocratisation beaucoup plus grande du débat politique qu'on fait autour de la question des élections. Nous devons nous assurer qu'il y aura des retombées jusqu'aux syndicats locaux. En même temps je pense que ça pourrait être là un bon élément de revitalisation de la vie syndicale dans les unités de base. »

Du pain sur la planche

Il n'y a pas eu que des élections au cours du 60^e Congrès de la CSN ! Une bonne trentaine de propositions visant à agir pour un monde solidaire ont été adoptées.

Certaines auront un impact immédiat, notamment le relèvement du montant de l'aide aux syndicats en conflit qui passe à 200 dollars, pour tous les syndiqué-es, après la deuxième semaine de conflit.

D'autres demanderont une mobilisation importante de la part de l'ensemble du mouvement CSN. Il en va ainsi, par exemple, des actions décidées pour agir pour une autre mondialisation pouvant aller jusqu'à la grève politique, des améliorations recherchées à la Loi sur les normes du travail ou de la réhabilitation du programme d'assurance-emploi.

Des réflexions importantes seront lancées, notamment sur l'adoption d'une monnaie commune avec les États-Unis et sur les impacts sectoriels du libre-échange et de la mondialisation capitaliste. En outre, une vaste consultation se mettra en branle dans le but de trouver des moyens de redynamiser la vie syndicale et de promouvoir la participation des membres à la vie démocratique du mouvement.

En outre, un vaste programme d'éducation politique sera offert aux syndiqué-es ; c'est l'un des volets d'une stratégie large visant à encourager l'émergence d'une alternative politique.

Bref, ces cinq jours riches en débats en annoncent 1095 autres riches en défis.



Employé syndiqué de Lactel-Agropur, au Lac-Saint-Jean, Martin Tremblay a expliqué en quoi la mondialisation néolibérale a eu pour effet de faire perdre une centaine de bons emplois à Chambord.



Un show de solidarité unique ! Alain Lamontagne, Richard Séguin, Karen Young et sa fille, Coral Egan, ont livré un spectacle fort chaleureux.

Plus de 700 employé-es municipaux se joignent à la CSN

Jean-Pierre Larche

À la suite des fusions municipales, les syndiqué-es concernés ont dû choisir l'organisation syndicale qui est la mieux placée pour défendre leurs intérêts dans ce nouveau contexte. Ceux des nouvelles villes de Shawinigan et de Saguenay ont fait leur choix : c'est la CSN !



D'abord, les 350 employé-es de la ville de Shawinigan ont choisi la CSN plutôt que le SCFP-FTQ, les 10 et 11 juin. Près de 60 pour cent des cols blancs et plus de 56 pour cent des cols bleus ont opté pour la CSN. Les brigadiers scolaires s'étaient déjà prononcés en faveur de la CSN quelques semaines auparavant. En tout, le Conseil central du Cœur du Québec accueillera près de 200 nouveaux membres.

Puis, le 13 juin, 41 pour cent des cols bleus de Saguenay ont

eux aussi apposé leur croix vis-à-vis du syndicat CSN. La centrale, qui représentait une cinquantaine de cols bleus de La Baie avant la fusion, compte maintenant parmi ses membres les 385 cols bleus de la nouvelle ville. Malheureusement, les cols blancs de Saguenay ont opté pour le SCFP. Quant à la FISA, elle disparaît de la carte.

Pour la présidente du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jeannine Girard, les cols bleus ont choisi la CSN

notamment parce qu'elle a montré dans le passé qu'elle est le meilleur choix pour combattre la sous-traitance qui représente un véritable fléau dans les anciennes villes de Jonquière et Chicoutimi. La présidente ne cache pas sa déception de voir les cols blancs se joindre à une autre organisation syndicale mais elle souligne que la CSN a tout de même réussi à rallier le double de votants par rapport au nombre de membres qu'elle représentait au départ dans l'ex-ville de La Baie.



La présidente de la Fédération des employé-es et employés de services publics, Ginette Guérin, s'est réjouie de la

nouvelle : « Les employé-es municipaux ont compris que la CSN est l'organisation syndicale la plus représentative en région. Les syndicats CSN sont ceux qui comptent sur les meilleures conventions collectives du secteur : c'est sans aucun doute une excellente raison de se joindre à la CSN », explique-t-elle.

Projet de loi anti-pauvreté

Vivement un plan d'action !

Thérèse Jean

Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, dont la CSN est un membre actif, a vu ses quatre années de vaste travail terrain et de mobilisation enfin couronnées par le dépôt, à l'Assemblée nationale, d'un projet de loi pour lutter contre la pauvreté. Il s'agit d'un projet novateur et plutôt unique en Amérique du Nord, que la CSN n'a pas manqué de saluer, puisque le Québec serait le deuxième État, après l'Alaska, à déployer une stratégie globale pour diminuer le nombre de personnes en situation de pauvreté.

Toutefois, la CSN reste sur sa faim. Elle attend avec grande hâte le plan d'action qui concrétisera les intentions comprises dans le projet de loi. La présidente, Claudette Carbonneau, est allée droit au but : « La meilleure façon d'indiquer que ce projet de loi n'est pas un mirage politique, c'est que le gouvernement réponde aux problèmes criants, en appliquant maintenant, non dans six mois ou un an, des mesures très concrètes comme l'abolition de la coupure pour le partage du logement et l'ins-

tauration d'un barème plancher couvrant les besoins essentiels. »

Avant les élections...

Le sérieux du gouvernement se mesurera dans un engagement à compléter le processus législatif entourant l'adoption d'une loi cadre et loi programme pour enrayer la pauvreté, avant le déclenchement d'élections générales. La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, tout comme le développement de l'emploi, doit être une obsession contagieuse, in-



Photos : Alain Chagnon

La marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes, en 2000, portait entre autres revendications une loi pour éliminer la pauvreté.

siste Claudette Carbonneau, rappelant qu'en dépit de douze années de croissance économique soutenue, les écarts entre les riches et les pauvres se sont accrus plutôt que réduits. Le projet de loi qui est sur la ta-

ble ne règle pas tous les problèmes mais il porte l'espoir d'amorcer des changements majeurs. C'est dans cette perspective que la CSN cherchera à le bonifier en commission parlementaire l'automne prochain.

L'alarme sonnée, peut-on avoir confiance ?

Walkerton. Mai 2000. Le réseau d'eau potable de cette petite ville de 4800 résidents située le long de la rivière Saugeen dans le sud de l'Ontario est contaminé par des bactéries mortelles, surtout *Escherichia coli* O157:H7. Sept personnes décèdent. Plus de 2300 tombent malades. Juillet 2000, deux mois seulement après la tragédie de Walkerton, le gouvernement

La tragédie de Walkerton a eu l'effet d'une bombe. Pas seulement en Ontario. La salubrité de l'eau dans toutes les municipalités est rapidement devenue source d'interrogation. Jamais on ne s'était autant intéressé à la qualité de l'eau potable dans les villes et municipalités. Un Walkerton *bis* pourrait-il se produire ? Que s'est-il vraiment passé ? Qui sont les vrais responsables ? Au Québec, les systèmes de traitement sont-ils surveillés en permanence, inspectés et contrôlés ? Les ouvriers qui y travaillent sont-ils compétents ? Les édiles sont-ils conscients de la bombe à retardement qui se niche dans leurs usines de filtration d'eau potable ? Ne sont-ils pas portés à faire des économies de bouts de chandelles — et de personnel — sur un produit d'une aussi vitale nécessité ?

Tout ce qu'il ne fallait pas faire !

Dans le récent rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton, l'enquêteur dévoile les principales causes qui ont conduit à ce désastre. Les lacunes constatées précisent, en un tour de main, les dangers qui guettent tous les systèmes de traitement d'eau potable :

- La principale source de contamination était le fumier épandu sur les terres agricoles avoisinantes ;
- L'épidémie aurait été évitée par l'utilisation d'analyseurs

continus du chlore résiduel et de la turbidité de l'eau du puits no 5 ;

- Les opérateurs en place à Walkerton n'avaient ni la formation ni l'expertise nécessaires ;
- Les opérateurs ont omis d'ef-

fectuer les contrôles quotidiens, ils ont consigné de fausses données à l'égard du chlore résiduel et ont même falsifié les lieux de prélèvement des échantillons microbiologiques ;

du Québec publie le tout nouveau *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, règlement n'ayant fait l'objet d'aucune mise à jour depuis son adoption en 1984. Coïncidence, mauvaise conscience ou sentiment d'urgence ? Peu importe, Walkerton a sonné l'alarme. La qualité de l'eau potable fait des vagues. Turbidité et chlore résiduel entrent dans le vocabulaire.

- Les réductions budgétaires

décrétées par le gouvernement Harris ont entraîné la cessation, dès 1996, des services d'analyse de laboratoire assurés par le gouvernement à l'intention des municipalités.

Beauharnois

Tout repose sur la conscience professionnelle des opérateurs

La première usine de Beauharnois, construite en 1890, a été rénovée en 1955. Malgré quelques améliorations, le cœur des opérations fonctionne toujours à même ces vieilles installations qui remontent à près de 50 ans. Désuètes, elles exigent une plus grande attention de la part des quatre opérateurs qui assurent le bon fonctionnement de cette usine fournissant l'eau potable aux 10 000 résidents de la municipalité de Beauharnois.

Formation de base

Au Québec, deux institutions, exclusivement, offrent le cours de base aux opérateurs d'eau. Le cégep Saint-Laurent offre le DEC, un cours spécialisé de

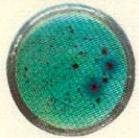
trois ans, et l'école secondaire technique Paul-Gérin-Lajoie, à Vaudreuil, offre un DEP, un cours de 1800 heures échelonné sur deux ans pour les étudiantes et les étudiants à temps plein. Les deux cours permettent aux étudiants de travailler soit dans les usines de filtration d'eau potable ou dans les usines d'épuration. Le nouveau règlement (voir encadré) sur la qualité de l'eau potable imposera une mise à niveau des compétences à tous les opérateurs. Tous se réjouissent de cette mesure, mais s'inquiètent de la façon dont elle sera appliquée.

Serge Julien et Jocelyn Léveillé, respectivement président et secrétaire du Syndicat des employé-es municipaux de la Ville de Beauharnois, un syndicat de 35 membres, n'ont toutefois pas attendu l'application du règlement pour se donner une meilleure formation. « J'ai suivi le cours le soir et à mes frais, précise Jocelyn Léveillé. Je suis arrivé à l'usine il y a 10 ans, sans formation. J'ai décidé que la formation s'imposait de soi, mais l'effort est quasi surhumain. Ça m'a pris deux ans et demi à cinq soirs par semaine et c'est uniquement parce que l'école est à Vaudreuil, tout près. Le cours nous rend plus conscients de l'importance de la qualité de l'eau. Le nouveau règlement est un bienfait, mais je tiens à dire que ce n'est pas



Jocelyn Léveillé

**EAU POTABLE :
BOMBE À
RETARDEMENT ?**



toujours le cours qui fait l'opérateur. » Ce qu'il déplore, c'est que le système repose essentiellement sur la conscience professionnelle des opérateurs, des gérants et des dirigeants politiques.

Seule une présence humaine peut vérifier la machine

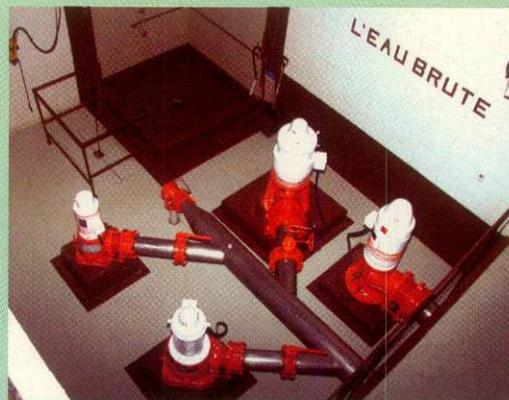
Réduction de taxes oblige, plusieurs villes envisagent la possibilité de remplacer les opérateurs par des machines. Certaines ont déjà procédé à la modernisation des installations et les nouvelles technologies permettent maintenant de brancher les opérateurs sur un téléavertisseur alphanumérique. Cette nouvelle technologie permet de transmettre à distance, entre autres, certains indicateurs comme le taux de chlore résiduel et le degré de turbidité de l'eau, deux critères majeurs pour vérifier la qualité de l'eau potable. Substituer ainsi une présence humaine constante en usine pose évidemment bien des problèmes de conscience aux opérateurs.

« C'est de l'eau pour boire que nous traitons, insiste de son côté Serge Julien. Les installations sont les mêmes depuis mon arrivée ici il y a 35 ans. Il y a des bactéries dans l'eau que nous traitons et *E. coli* se retrouve fréquemment dans l'eau brute. Nos clients, ce sont nos familles et nos enfants.

On ne l'oublie jamais. Une machine peut faire des tests en continu, mais une machine se doit d'être vérifiée par un opérateur. C'est de la mécanique et tout le monde sait très bien qu'elle peut faire défaut. »

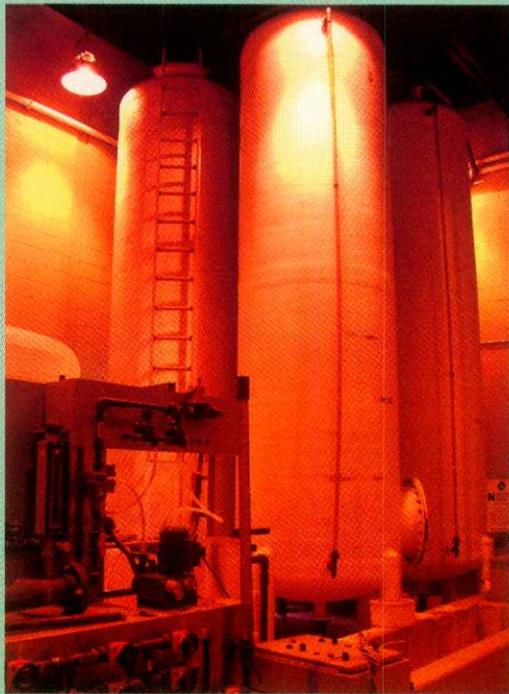
Absence d'inspecteurs gouvernementaux

Selon Jocelyn Léveillé, tout le système repose quasi uniquement sur la conscience profes-



Prétraitement

En arrivant à l'usine, l'eau brute traverse un bassin de dessablage et de tamisage pour ensuite être pompée vers les réservoirs de préozonation. Il s'agit d'une première clarification et d'un début de désinfection.



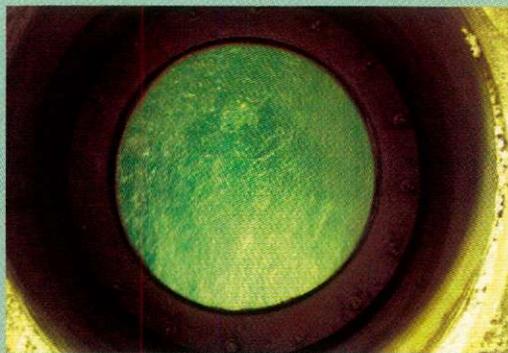
Clarification

La chaîne de clarification est complexe. Elle est composée de mélangeurs rapides, d'un flocculateur, de décanteurs statiques et dynamiques. C'est ici que sont dispersés les produits chimiques ajoutés (alun, silice activée, polymère ou autres).



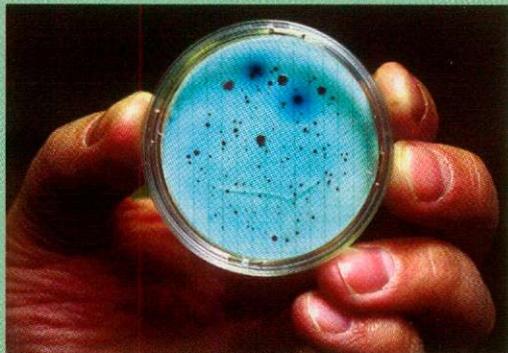
Filtration

Après une première clarification pour obtenir une eau limpide, l'eau brute est envoyée sur des lits composés de gravier, de sable et de charbon (anthracite).



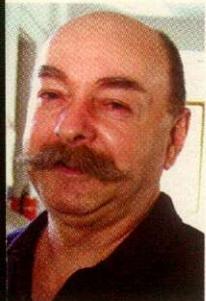
Ozonation

La désinfection de l'eau s'obtient à l'aide d'ozone et de chlore. À la sortie des filtres, l'eau passe dans un bassin où est injecté l'ozone, un gaz qui a la propriété de détruire les bactéries et certains virus. L'ozone (O₃) est surtout utilisé pour la stérilisation de l'eau potable, mais également pour la suppression des mauvais goûts, des odeurs et de la couleur. L'air ozoné est ici envoyé en fines bulles dans le bassin.



Contrôle bactériologique

Les tests en laboratoire servent à vérifier la qualité bactériologique de l'eau distribuée, plus particulièrement à détecter les bactéries coliformes totales, dont *E. coli* que l'on voit ici en bleu.



Serge Julien

sionnelle des opérateurs en usine. Il n'y a pas d'inspecteurs responsables de la qualité de l'eau potable au Québec. Les tests hebdomadaires peuvent facilement être falsifiés et les laboratoires accrédités par le gouvernement ne peuvent absolument pas savoir si les échantillons d'eau ont bel et

bien été prélevés sur toutes les extrémités du réseau, comme il se doit. « On ne peut pas se fier aux tests. J'étais boucher avant de devenir opérateur d'eau. J'étais soumis à des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contrôles de salubrité et de qualité étaient réguliers. Les amendes toujours

pendantes. Ici, poursuit-il avec émotion, c'est de l'eau potable. On peut-tu penser que c'est aussi important qu'un morceau de poulet ? »



Saint-Hyacinthe Selon les règles de l'art

L'usine de Saint-Hyacinthe est considérée comme une usine moderne et nécessite des équipements assez sophistiqués, surtout à cause de la Yamaska, source unique d'eau potable de la municipalité. Sept opérateurs, DEC obligatoire, une technicienne de laboratoire et un technicien de procédé voient à la qualité de l'eau. Une présence constante est assurée et les procédés de chloration et d'ozonation arrivent à éliminer assez facilement *E. coli*, bactérie qu'on retrouve en grande quantité dans la Yamaska. « Avec une eau qui



Robert Bolduc

fluctue comme celle de la Yamaska, jamais je ne laisserais rouler l'usine sans la présence d'un opérateur, précise Robert Bolduc, ancien opérateur et maintenant gérant de l'usine. Sur le réseau, il y a toujours des possibilités de fuites et la surveillance s'impose. »

Pascal Maynard est vice-



Pascal Maynard

président du Syndicat des employés municipaux de Saint-Hyacinthe (CSN), un syndicat de 95 membres, de 120 en incluant les salariés temporaires. Il a déjà travaillé comme opérateur à l'usine de filtration, ainsi qu'à l'usine d'épuration.

Hautement qualifié, il insiste sur l'importance de la vérification humaine, malgré les nouveaux équipements spécialisés. « Il ne faut pas laisser aux machines, à l'électronique et aux ordinateurs le soin de garantir la qualité de l'eau. Vous connaissez un ordinateur qui ne plante pas ? »

Tâches multipliées, même personnel

Ginette Bernard cumule 24 ans d'ancienneté à titre de technicienne de laboratoire à l'usine de Saint-Hyacinthe. Le nouveau règlement multiplie le nombre d'analyses à faire et augmente de façon sensible ses tâches quotidiennes. « Je n'arrive plus dans mon temps. On m'impose de nouveaux critères, plus de tests à faire sur un plus grand réseau et des vérifications à intervalles réduites. C'est beaucoup plus de travail. La municipalité devra songer à embaucher et ne pas attendre les burnout. Des fois je me sens découragée. SOS, ça presse ! »



Ginette Bernard dans son laboratoire à l'usine de Saint-Hyacinthe. Aux deux heures, elle doit vérifier la couleur, la turbidité, le manganèse, le pH et le chlore résiduaire sur l'eau traitée; une fois par jour, l'alcalinité, la dureté, l'aluminium, l'azote ammoniacal, l'oxygène dissous et le fer doivent aussi être vérifiés; deux fois par semaine, des tests bactériologiques doivent se faire à partir d'échantillons prélevés sur tout le réseau.

Certification obligatoire des opérateurs

Oui à la formation, non à l'exclusion !

Le nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable oblige la certification de tous les opérateurs pour juin 2004. C'est Emploi-Québec, en collaboration avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE), qui doit élaborer les outils et programmes conduisant à la reconnaissance des compétences des opérateurs.

En partenariat avec les associations municipales, les différents ministères et la FTQ, la CSN est membre du comité d'orientation et d'apprentissage créé par le CSMOE. Les représentants de la CSN participent activement aux différents chantiers mis en place pour élaborer les profils de compétences et procéder au bilan des compétences de chaque opérateur. L'apprentissage se fera en milieu de travail, notamment par compagnonnage, et les représentants syndicaux sont déterminés à surveiller tout le processus pour que les employeurs ne profitent pas de l'occasion pour se débarrasser du personnel en place. « Les travailleurs sont craintifs. Ils ont peur d'assister à une opération d'exclusion, explique Robert Mercier, conseiller syndical, responsable de l'environnement à la CSN et coprésident du CSMOE. Notre rôle est d'assurer une solide formation tout en garantissant le respect des contrats de travail. »



Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, accompagné de Monique Guay, députée bloquiste des Laurentides, est venu saluer la délégation de Baie-Comeau devant la tour de la Paix.

À Ottawa pour une loi antiscabs Les syndiqués de Cargill reçoivent des appuis

Henri Goulet

Congédiement de Paul Martin le dimanche précédent, réunion tumultueuse du caucus libéral le matin même et, en prime, démission surprise d'Alexa McDonough. Au beau milieu d'un incroyable capharnaüm politique à Ottawa, le mercredi 5 juin, les 43 membres du Syndicat des employés de Cargill à Baie-Comeau, en lock-out depuis 26 mois, se sont tapé le voyage en autobus pour participer, avec le Bloc québécois et le NPD, au dépôt d'un projet de loi privé réclamant l'adoption d'une loi antiscabs par le parlement fédéral.



Manifestation devant la tour de la Paix. Après 26 mois de lock-out, les travailleurs de Baie-Comeau ont fait le voyage à Ottawa pour demander l'adoption d'une loi antiscabs par le parlement fédéral.

d'une loi antibriseurs de grève : « Est-ce que le gouvernement a l'intention d'appuyer le projet de loi que je vais déposer aujourd'hui et qui s'inspire de la Loi antibriseurs de grève en vigueur au Québec, afin que plus jamais une compagnie comme Cargill puisse impunément et ouvertement utiliser des travailleurs de remplacement ? » La réponse de Don Boudria, leader du gouvernement en Chambre, a été digne de sa lucidité politique : il y aura un vote libre sur le projet. « Rien n'a changé, rien n'est nouveau ; cela fait longtemps qu'on le dit ; cela fait longtemps qu'on le fait. »

Gilbert Saint-Laurent, président du syndicat, Denise Boucher, Monique Guay et Pat Martin du NPD réunis en conférence de presse. « La compagnie Cargill, selon Denise Boucher, est capable de contourner les dispositions du code canadien qui, en principe, sont favorables aux travailleurs mais qui n'arrivent pas à les protéger adéquatement. Une loi comme celle du Québec s'impose ! »



Malgré toutes ces conditions perdantes, la délégation de Baie-Comeau, accompagnée de la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, et du secrétaire de la FEESP-CSN, François Jumeau, a fait du bon boulot. Deux belles rencontres avec les caucus du Bloc québécois et du NPD, participation à la conférence de presse avec la députée bloquiste des Laurentides, Monique Guay, et présence massive à la période de questions à la Chambre des communes où Mme Guay est intervenue en faveur de l'adoption

Manifestation des syndiqué-es CSN de l'hôtellerie

Vivement la qualité de vie !

Pierre Dubois

Quelque 500 syndiqué-es CSN de l'hôtellerie ont manifesté, le 4 juin, pour dénoncer les positions patronales en ce début de la cinquième édition de la négociation coordonnée. Sur le thème « Le Grand Prix de l'hôtellerie CSN », c'est tout un message de solidarité qu'ont reçu les hôteliers de Montréal à la veille de la fête de la formule 1 à Montréal, un événement qui marque le début de la saison touristique estivale.

« **H**aut et fort, les travailleuses et les travailleurs envoient donc un message clair aux hôteliers. Ils n'accepteront jamais de reculer et veulent plutôt négocier la qualité de vie pour eux aussi », a lancé Jean Lortie, président de la Fédération du commerce-CSN.

La tenue de cette manifestation a été nécessaire pour protester contre les offres patronales, qui visent malheureusement à faire reculer d'un cran la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs. En ce début d'été 2002, 5000 travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie, membres de 33 syndicats CSN, entreprennent

la cinquième édition de négociation coordonnée.

Depuis la fin des années 90, et sauf pour un court intermède qui a suivi le 11 septembre 2001, l'achalandage dans les hôtels au Québec demeure exceptionnel. « L'amélioration de la qualité de vie, c'est la façon, pour les travailleuses et les travailleurs de l'hôtellerie des syndicats affiliés à la CSN, d'obtenir leur part de la richesse créée par les entreprises hôtelières. Pour une industrie touristique cinq étoiles, il faut aussi des conditions de travail cinq étoiles », a expliqué Jean Lortie.



Jean Lortie, président de la Fédération du commerce-CSN : « Les hôteliers doivent comprendre notre message ».



La manifestation du 4 juin à la place Émilie-Gamelin fut un grand succès. Quelque 500 membres des 23 syndicats CSN de l'hôtellerie y ont participé.

Fondation investit 750 000 dollars dans Envirogain

Une solution environnementale à la pollution porcine

Johanne Gingras

Le Québec produit sept millions de porcs par année dont deux millions dans la seule région de Chaudière-Appalaches. Selon plusieurs études, l'élevage d'un porc engendre un mètre cube de lisier par année, ce qui représente sept millions de mètres cubes pour l'ensemble du Québec ! Dans ces conditions, la capacité des sols et des cultures à absorber ce lisier a été dépassée de plus de 200 pour cent dans certaines régions ! Les répercussions environnementales de cette activité agricole inquiètent de plus en plus. Sommes-nous en train de contaminer dangereusement nos sols et nos eaux ?

Fondation CSN, dont la mission tend à favoriser les entreprises qui développent et apportent des solutions aux problèmes environnementaux, a investi 750 000 dollars dans Envirogain, une entreprise technologique de Saint-Romuald, spécialisée en traitement et en valorisation agronomique des lisiers et des biosolides.

Élimination des effets polluants et des odeurs

Afin de faire face à l'ensemble des problématiques reliées à une gestion agroenvironnementale des lisiers et fumiers, Envirogain a mis au point un

procédé de traitement biologique du

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

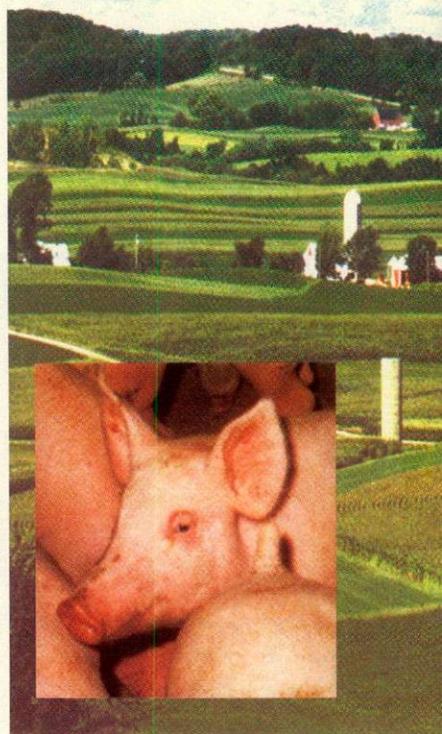
lisier de porc visant à éliminer ses effets polluants et même les odeurs nauséabondes. Inspiré des techniques de traitement des eaux usées, ce procédé est appelé Solution BioFertile. « On sépare d'abord les liquides des solides avec un équipement éprouvé, explique Gilles Gagné, vice-président exécutif d'Envirogain. Les liquides sont ensuite acheminés dans des bioréacteurs pour être épurés à plus de 95 pour cent et, si désiré, ils peuvent même être rejetés dans les cours d'eau sans

risque de pollution. Les solides quant à

eux sont stabilisés et désodorisés pour être utilisés comme fertilisants, notamment pour remplacer des engrais chimiques. »

« Nous devons conjuguer rapidement les efforts pour rendre l'industrie porcine du Québec moins polluante, a déclaré Jean Marcotte, directeur de portefeuille à Fondation. C'est pour cette raison que Fondation CSN s'est joint à Envirogain qui propose des solutions environnementales éprouvées et économiquement

viables pour le contrôle et l'utilisation du lisier de porc. » Gilles Gagné d'Envirogain conclut : « Nous espérons que la filière porcine adoptera et encouragera massivement ces techniques et que toutes les instances concernées appuieront adéquatement la résolution de cette importante problématique environnementale québécoise. Cela permettra à nos élevages porcins d'opérer dans un contexte de développement durable pour le bénéfice de tous. »



Quatre syndicats accrédités en sylviculture

La négociation peut commencer

Henri Goulet

Un an exactement. C'est le temps qu'il aura fallu attendre pour commencer à récolter les fruits de la campagne de syndicalisation lancée par le Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN) au mois de mai 2001. Quatre décisions positives viennent d'être rendues. D'autres sont à venir.

Les tout premiers syndicats accrédités regroupent les salarié-es exécutant des travaux de débroussaillage et de reboisement auprès des quatre compagnies suivantes : S.A.A.F. à Hérouxville et Services forestiers Optivert à Saint-Louis-de-France, en Mauricie ; la Société d'aménagement de Sacré-Cœur, à Sacré-Cœur au Lac-Saint-Jean ; les Chantiers de Chibougamau à Chapais en Haute-Mauricie. Pas moins de



310 sylviculteurs obtiennent ainsi le droit de négocier leur premier contrat de travail.

Conseiller syndical à la FTPF-CSN, **Yves Gobeil** est tout fin prêt à entreprendre la négociation d'un projet comportant huit grandes revendications. « Les six premières, précise-t-il, visent plus spécifiquement les employeurs et concernent, entre autres, la hausse des taux, le droit au remesurage des terrains, une compensation pour le transport et l'hébergement et l'établissement d'un régime de retraite. Deux s'adressent directement au ministère des Ressources naturelles puisque c'est lui qui détermine les taux en vigueur par les subventions versées aux propriétaires de CAAF. »



Imprimerie Impart Litho de Victoriaville

25^e anniversaire du syndicat



Les 20 travailleuses et travailleurs de l'Imprimerie Impart Litho, à Victoriaville, ont célébré le 25^e anniversaire de leur syndicat, le samedi premier juin. Ce fut l'occasion pour Claudette Carbonneau de faire une première sortie syndicale à titre de présidente nouvellement élue de la CSN. Le président de la Fédération des travailleuses et travailleurs du papier et de la forêt de la CSN (FTPF-CSN), Sylvain Parent, et des membres du comité exécutif de la fédération ont participé à la fête. Le président du Conseil central du Cœur du Québec, Gilles Dubuc, et des salarié-es qui servent ou ont servi le syndicat s'étaient déplacés pour célébrer cet événement. Rappelons que ce syndicat a donné un militant au comité exécutif de la FTFP-CSN, soit Daniel Ménard, le directeur du secteur transformation. Le président du syndicat d'Impart Litho est Daniel Houle. M.C.

Ça piochait joyeusement à Sorel pour Leucan

Le 18^e tournoi annuel des piocheuses et des piocheux, qui a eu lieu à Sorel le 14 juin, a attiré encore cette année de fort nombreux sportifs aussi enthousiastes que généreux. On sait que les profits de ce tournoi sont versés à Leucan. Incidemment, la campagne de financement pour le Camp vol d'été Leucan-CSN se poursuit. Il est encore possible de vous procurer un chandail du camp au coût de 10 dollars. En achetant un chandail, vous contribuez à ce que des centaines d'enfants atteints de leucémie ou autres formes de cancer, ainsi que leurs proches, vivent un été inoubliable. B.A.

Bon de commande Camp Vol d'été LEUCAN-CSN 2002

Numéro du syndicat : _____
 Nom du syndicat : _____
 Nom de la personne : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Tél. travail : (____)____-____-____ résidence : (____)____-____-____
 5 chandails : 58 \$ 20 chandails : 213 \$
 10 chandails : 110 \$ 25 chandails : 265 \$
 15 chandails : 162 \$

Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :
 Distribution-CSN
 1601, avenue De Lorimier
 Montréal (Québec) H2K 4M5
 (514) 598-2233



STL : débrayage de 24 heures le 23 juin ?

À moins d'une entente, les 438 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval (STL) exerceront leur droit de grève à l'occasion d'un débrayage de 24 heures le 23 juin. Les négociations achoppent sur les augmentations de salaire pour la période du 1^{er} août 2001 au 31 juillet

Hôtel Marriott de Mont-Tremblant Rejet des offres

Les 40 travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Marriott, à Mont-Tremblant, ont rejeté les offres de leur employeur dans une proportion de 87 pour cent. Au cours de la même assemblée générale tenue le 4 juin, les travailleurs ont opté pour le déclenchement de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée au moment jugé opportun. Le syndicat a également demandé la nomination d'un conciliateur. P.D.

Radisson Design Fin du conflit

Les 34 travailleurs de Radisson Design, qui fabriquent des quais flottants, à Sainte-Agathe, dans les Laurentides, ont accepté la proposition du conciliateur dans une proportion de 60 pour cent lors d'une assemblée générale tenue le 6 juin. Ce vote survenait après deux semaines de grève. Les travailleurs ont obtenu 16 pour cent d'augmentation de salaire sur trois ans, une amélioration des vacances annuelles et l'instauration d'un régime de retraite. P.D.

2003. Le syndicat a ramené ses demandes salariales de 20 à 10 pour cent. Les pourparlers ont lieu dans le contexte de

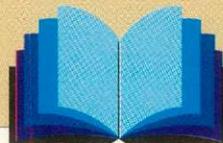
la réouverture du contrat de travail portant uniquement sur la majoration du salaire, tel qu'il a été entendu en 1998. M.C.

Mobilisation contre le G8

Les sept grands pays industrialisés et la Russie se réuniront les 26 et 27 juin à Kananaskis, dans les Rocheuses. Ils discuteront notamment de sécurité et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) qui se résumerait ainsi : pour ramener l'Afrique dans le giron de la mondialisation capitaliste, il faut privatiser les entreprises d'État, déréglementer les marchés et protéger les investisseurs.

À Montréal, le conseil central CSN, Cap-monde et TROVEP invitent la population à participer au Festival des résistances, à compter du 26 juin, 16 heures, au parc La Fontaine.

Le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ) sera au rendez-vous des nombreuses mobilisations prévues : www.cmaq.net. J.-P. L.

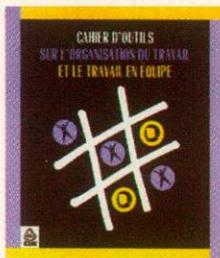


À vos livres

Une boîte à outils complète

Depuis 15 ans, la réflexion est engagée à la CSN sur la réorganisation du travail. Certains syndicats, ayant tenté l'expérience, ont atteint des formes avancées de démocratisation du travail.

Ce cartable ajoute aux réflexions déjà publiées sur le sujet des outils plus spécifiques, plus pointus, par exemple sur les conditions préalables, le prédiagnostic, l'analyse du processus, le processus de résolution des problèmes, les réunions d'équipe, ainsi que les ressources disponibles. Un précieux compagnon de route pour les syndicats.



Disponible à votre librairie préférée

1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5

Documentation@csn.qc.ca

(514) 598-2151

Téloc. : (514) 598-2029

Coût : 10 \$

Frais d'expédition :

Montréal : 5 \$

Autres régions : 6,50 \$

Paiement à l'avance s.v.p.

Syndicat des Éleveurs à grain, à Sorel-Tracy

Nouvelle convention collective

La compagnie James Richardson International et le syndicat des Éleveurs à grain, à Sorel-Tracy, ont signé une nouvelle convention collective, le 15 mai. En vigueur du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2006, le contrat de travail d'une quinzaine d'employés est assorti d'augmentations de salaire totalisant 16 à 18 pour cent. Le salaire le moins élevé sera de 21,70 \$ l'heure à la fin de la convention. L'accord prévoit aussi un montant rétroactif pour couvrir la période entre l'échéance du contrat, en janvier 1999, et sa ratification. Les syndiqués voient également améliorer leur régime de retraite. Le plancher d'emploi est ramené de 19 à 15, alors que quatre travailleurs accéderont à la retraite.

M.C.



Photo : Michel Giroux

Le comité de négociation du syndicat des Éleveurs à grain de Sorel-Tracy. Première rangée : le conseiller syndical, Réal Daoust, le président du syndicat, Mario Plouffe et l'agent de griefs Jean Guévremont. Deuxième rangée : le vice-président du syndicat et secrétaire général de la FEESP-CSN, François Juneau, et le secrétaire du syndicat, Bertrand Cournoyer.

Fusions CLSC-CHSLD-CH

L'échec appréhendé se confirme

Une toute récente enquête de la FSSS-CSN réalisée auprès de représentants de 85 syndicats ayant déjà vécu la fusion de leur établissement vient confirmer l'échec appréhendé des fusions entre CLSC, CHSLD et CH. Non seulement ces fusions mettent en péril la mission même des établissements, mais elles affectent très négativement la qualité et la quantité des services offerts, sont la cause d'une grande démotivation des personnels et réduisent de façon importante l'implication des citoyens. De plus, ces fusions

n'ont généré aucune économie, première raison pourtant invoquée pour procéder à la création de tels établissements hybrides.

Selon Francine Lévesque, vice-présidente de la FSSS-CSN, les régies régionales doivent stopper tous les nouveaux projets de fusion, dont celui envisagé par la régie régionale de Montréal-Centre entre le CLSC Hochelaga-Maisonneuve et le centre Lucie-Teasdale. Ce projet est fortement contesté par la population du quartier et par les employés des établissements.

« Les CLSC font face à une explosion des besoins et leurs ressources sont gravement insuffisantes, a-t-elle déploré en conférence de presse, le 12 juin. De leur côté, les CHSLD viennent d'être l'objet de deux rapports dévastateurs qui font la preuve qu'ils doivent se concentrer plus que jamais sur les services à la population et ne pas perdre leurs énergies dans des opérations strictement administratives. » Le rapport d'enquête est disponible en contactant

laurier.goulet@sympatico.ca.

H.G.

Équité salariale : c'est un départ!

Depuis le 10 juin, tout le vaste processus d'enquête menant à la reconnaissance de l'équité salariale pour les femmes dans le secteur public s'est mis en branle. Une tâche colossale, à accomplir dans un délai record, attend les 27 enquêtes et enquêteurs de l'intersyndicale, dont 17 proviennent de la CSN. Dans tout le secteur public, c'est plus de 600 catégories d'emploi féminine et masculine qui seront scrutées à la loupe. Des milliers d'en-

quêtes devront être terminées tôt cet automne. Les enquêtes et les enquêteurs ont d'ailleurs reçu la formation nécessaire afin de venir en appui aux personnes qui ont à compléter le questionnaire. Cette étape des travaux est cruciale puisque c'est à partir de l'information cueillie auprès de ces personnes que seront déterminées les nouvelles valeurs à attribuer aux catégories d'emploi féminine et masculine et en conséquence, la hauteur des



réajustements salariaux à convenir avec le gouvernement, au plus tard le 31 décembre 2002.

T.J.

la force
des mots
pour travailler et vivre en français

Il a gagné!

Voici la solution des mots croisés de *La force des mots* numéro 9 :

Horizontalement

1. Mathieu — TC
2. aire — NS — Ur
3. réalité — li
4. verrerie
5. hua — Ésope
6. anière — te
7. nille — buse
8. do — on — AL
9. négociera
10. assénées

Verticalement

1. Marchand
2. aie — unions
3. travail — es
4. hèle — éloge
5. ir — renon
6. entrée — ce
7. usées — baie
8. rotules
9. tulipes
10. criée — état

Robert Harpin, conseiller syndical à la CSN, a remporté le cédérom du *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers. Félicitations !

ÇA S'IMPOSE

Bientôt les vacances. Le temps de rêver, de s'offrir des gâteries, sans toutefois perdre quelques notions terre-à-terre sans lesquelles le retour au travail risque de cogner dur.

Avez-vous économisé vos sous ou vos cents ?

Le sou est une monnaie ancienne qui n'a plus cours depuis très longtemps. On l'utilise familièrement pour désigner une pièce de monnaie de peu de valeur. Quant à l'expression *sou noir*, elle est acceptée dans les conversations familières. La centième partie du dollar canadien n'est donc pas le *sou* mais le *cent*. Il est également important de noter que le *t* de cent se prononce toujours, mais qu'au pluriel, le *s* est muet.

Ayez de quoi payer la note !

Quand doit-on utiliser les termes *addition*, *facture* et *note* ? Pour ce qui est du mot *facture*, on peut l'employer partout sauf dans les restaurants. *Facture* est le terme générique qu'on utilise pour désigner un état précisant la quantité, la nature et le prix des marchandises vendues ou des services rendus. Il est plus correct de dire *addition* dans les restaurants et, dans les hôtels, il faut parler de *note*.

Même les fractions comptent

Dans les fractions de pourcentages inférieures à un pour cent, on doit éviter de dire *de un*, ce qui constitue un anglicisme. Ainsi, au lieu de dire *trois dixièmes de un pour cent*, on dira tout simplement *trois dixièmes pour cent*. Et au lieu de dire *trois quarts de un pour cent*, on dira *trois quarts pour cent*.

La monnaie exacte, telle est ma devise

On confond souvent *devise* et *monnaie*. Il importe donc de se rappeler que pour nous, Canadiens, le dollar est l'unité monétaire, c'est-à-dire la *monnaie* de notre pays. On emploie le mot *devise* en parlant de la monnaie des pays étrangers. Si l'on part pour un voyage en Europe, par exemple, on emportera des euros comme devises.

Dollar ou piastre ?

L'unité monétaire canadienne est le *dollar* et non la *piastre*, le mot *piastre* correspondant en quelque sorte aux *balles* des Français. Dans la langue de tous les jours, l'utilisation de ce mot n'est pas vraiment condamnable. Le terme *huard* est également accepté dans les conversations familières. Le mot *dollhuard* a même été proposé. Toutefois, dans la langue soutenue, il est préférable de toujours employer le mot *dollar*.

Maude Hébert, Lucie Laurin

Ces informations sont tirées de :

Guy Bertrand, *400 capsules linguistiques*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1999, 200 p.

Camil Chouinard, *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Montréal, Libre expression, 2001, 336 p.

Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières

« La qualité de vie, pour nous aussi ! » C'est certainement ce que se sont dit une trentaine de travailleuses et de travailleurs de l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières en adhérant à la CSN. Membres d'un syndicat affilié à la FTQ, ils ont donc décidé de se joindre à la CSN, le 31 mai, parce qu'elle est l'interlocutrice incontournable dans le secteur hôtellerie et loisir. Dans ce seul secteur, la CSN compte



70 syndicats regroupant 9000 employé-es. Actuellement, 33 syndicats représentant 5000 travailleuses et travailleurs négocient le renouvellement de leur convention collective de façon coordonnée. Leur thème : « Dans l'hôtellerie – La qualité de vie, pour nous aussi ». C'est la Fédération du commerce de la CSN qui est responsable des négociations.

Un syndicat de CPE au Casino

Au Centre de la petite enfance (CPE) Casinours, la garderie du Casino de Montréal, les 22 employé-es ont décidé de ne pas laisser leurs conditions de travail au hasard. Désireux d'améliorer leur sort, ils viennent de miser sur un syndicat CSN pour les représenter. La requête en accréditation

Bienvenue

syndicale a été déposée au ministère québécois du Travail le 13 mai.



Deux autres CPE

Le 11 mai et le 22 avril, près de 30 travailleuses et travailleurs des CPE Château des neiges et La Vernouilleuse ont aussi opté pour un syndicat CSN. Ce n'est pas un concours de circonstances si les employé-es des CPE continuent d'affluer

à la CSN. Dès 1980, la centrale syndicale a été la première à syndiquer les travailleuses en garderie. Aujourd'hui, avec plus de 5000 « douces » dans ses rangs, la CSN représente 90 pour cent du personnel syndiqué des CPE. C'est la FSSS-CSN qui négocie leurs conditions de travail et de vie.

Ils sont des nôtres

Accrédité le 8 mai, le syndicat d'Équipement fédéral compte quatre membres de plus.

La CSN regroupe maintenant 2700 syndicats représentant plus de 270 000 travailleuses et travailleurs.

Michel Crête

Employé-es municipaux des Laurentides

Essentiels à la communauté



À l'occasion de la semaine des municipalités, au début de juin, les employé-es municipaux des Laurentides étaient mobilisés autour du thème *Essentiel-les à la communauté*. Affiches, collants et communiqué sont venus souligner leur rôle essentiel dans le développement et le bien-être de la communauté. Actuellement, il y a des négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employé-es de neuf municipalités de la région. Dans les seules Laurentides, la CSN regroupe plus de 600 employé-es de 22 municipalités. **M.C.**

Préposé-es aux bénéficiaires de Sorel-Tracy

Reconnaissance

Du côté de Sorel-Tracy, le travail essentiel des préposé-es aux bénéficiaires (PAB) dans le réseau de la santé n'est pas passé inaperçu ! À l'occasion de leur semaine nationale, le syndicat des employé-es de l'Hôpital Général a convié les PAB à dîner et à souper, le 14 juin, pour marquer le coup. L'événement a été d'autant plus convivial que leurs camarades du Centre d'accueil de Contrecoeur, du Centre d'hébergement Tracy, du Foyer La Jemmerais, du Foyer Richelieu et de la Résidence de Tracy les ont rejoints. C'est Gisèle Landry, de l'Hôpital Général, qui a eu l'idée de ce rassemblement. **M.C.**

Recommandations de la CSN

Amélioration nécessaire des normes du travail

À l'occasion d'une consultation tenue le 3 juin à Montréal, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a présenté au ministre du Travail du Québec des recommandations pour améliorer les conditions des employé-es assujettis à la Loi sur les normes du Travail (LNT), des non-syndiqués.

La centrale syndicale est favorable à l'augmentation substantielle et à l'introduction d'un mécanisme d'indexation du salaire minimum, en fonction de la progression du salaire industriel moyen, ainsi qu'à l'abolition de toute distinction entre les employé-es à pourboire et les autres travailleurs. La CSN réclame également la bonification du régime minimal de vacances annuelles afin que celles-ci passent de deux à quatre semaines après trois ou cinq ans de service continu.



Photo : Alain Chagnon

Claudette Carbonneau s'est d'autre part opposée avec vigueur à une proposition du gouvernement selon laquelle les salariés relevant de la LNT ne pourraient pas s'objecter à voir prolonger leur semaine de travail jusqu'à 60 heures. La CSN a aussi des revendications portant sur la

surveillance vidéo, les heures supplémentaires, le travail agricole, les domestiques, le travail autonome, etc.

Le ministre Jean Rochon compte soumettre un projet de révision de la LNT à l'Assemblée nationale l'automne prochain.

M.C.

Un observatoire indépendant du gouvernement

Tel qu'elle l'avait annoncé au moment du Forum social de Porto Alegre, la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, a déposé le projet de loi créant un Observatoire sur la mondialisation. Comme l'a souhaité le

60^e Congrès de la CSN, il sera indépendant des gouvernements. La pertinence d'un tel observatoire ne fait pas de doute. Pour la CSN, sa mission devra être centrée sur les aspects sociaux de la mondialisation et de ses effets, entre

Sommet de Montréal

Mécanisme de suivi à instaurer

La CSN et le Conseil central du Montréal métropolitain sortent satisfaits du Sommet de Montréal. « Les débats n'ont pas été escamotés par la conclusion de consensus à tout prix », a déclaré la présidente, Claudette Carbonneau. Il faut maintenant instaurer un mécanisme formel de suivi qui agira sous la gouverne des élus municipaux de toutes les allégeances politiques et qui favorisera la participation de la société civile.

Le développement durable et local et communautaire ainsi que la reconnaissance de ses acteurs, le logement social, la place des femmes, l'apport des communautés culturelles, la démocratie municipale et le transport en commun sont les priorités autour desquelles le plan de travail devra s'articuler.

La CSN a invité le maire Gérald Tremblay à revoir au plus tôt la fiscalité dans une perspective d'équité, de même qu'à la fonder sur l'impôt foncier plutôt que sur des mesures régressives, telles les taxes dédiées et la tarification de l'eau, des matières résiduelles ou des loisirs.

T.J.

autres, sur l'emploi, le niveau de vie, les services publics, les relations de travail, les législations sociales, l'environnement

ou encore la culture. La CSN participera, en août prochain, aux consultations sur ce projet de loi.

T.J.

La CSN sur Internet

<http://www.csn.qc.ca>

Couloir de la mort

La machine à exécuter les prisonniers fonctionne encore prestement. Les États qui choisissent d'abolir ou de suspendre la peine de mort gagnent certes en importance, mais les exécutions se concentrent désormais dans quatre pays : la Chine, l'Arabie Saoudite, les États-Unis et l'Iran. En 2001 il y a eu 2468 prisonniers exécutés en Chine, pays où l'on a compté 4015 condamnations à mort en 12 mois, selon le dernier rapport d'Amnistie Internationale. Pour les États-Unis, on recense, pour la même période, 66 exécutions, soit une diminution de 13 pour cent par rapport à l'année précédente (85 exécutions).

Le Texas est réputé le plus porté à « liquider » les condamnés au moyen d'injections létales. Huntsville a la triste réputation d'être la capitale américaine de la peine de mort, comme deux films récents le soulignent : *Le dos du monde*, de Javier Corcuera, qui donne la parole à un Noir dont la date d'exécution a été reportée au moins 14 fois, et *Le dernier*



repas, documentaire de Julien Élie qui doit prendre l'affiche cet automne. Les deux films nous font entendre des fonctionnaires exposant froidement les étapes de la mise à mort.

Pour un meurtre commis en 1983, Calvin Jerald Burdine a été condamné à mort. Burdine se déclarait innocent. Un fait plutôt bizarre vient tout juste de lui sauver la vie car, début juin, la Cour suprême des États-Unis a empêché le Texas d'exécuter cet homme de 48 ans. Motif ? L'avocat commis à la défense, aujourd'hui décédé, a somnolé à au moins dix reprises durant un procès qui a duré six jours.

Timor et pétrole

Nul ne doit boudier l'accession à l'indépendance du Timor oriental. Après avoir

subi le joug du Portugal durant trois siècles, ce petit pays connu l'invasion de l'Indonésie. La transition vers l'indépendance, menée avec succès par une équipe des Nations unies, mérite d'être signalée. Nombreux sont ceux qui soulignent la fragilité économique de ce petit pays de 800 000 habitants et qui disent croire à une véritable « résurrection » d'un Timor dont la puissance occupante, l'Indonésie, a détruit la plupart des infrastructures et fait fuir plus de 250 000 citoyens. Un nouveau tuteur se pointe : l'Australie qui signe, sitôt éteints les feux d'artifice des célébrations, une entente sur l'extraction du pétrole qui abonde en territoire timorais. En principe, 90 pour cent du revenu tiré de ce pétrole financera le budget du nouveau pays, l'Australie se réservant un modeste 10 pour cent de ce pactole. Le Timor n'est pas le Biafra, mais j'ai tendance à croire que les derricks de la fée australienne n'apporteront pas qu'une prospérité tranquille.

Clément Trudel

BONNES VACANCES!



SNIF SNIF...
ÇA SENT LE
CHRÉTIEN
RÔTI...

LE PARTI LIBÉRAL
A TENU À LUI
ORGANISER
UN DERNIER
« BIEN CUIT »

LE VEAU EST TRÈS
POPULAIRE
CET ÉTÉ...

TU PARLES
DE
MARIO DUMONT?

QUOI?
MONSIEUR BUSH?
VOUS N'AIMEZ PAS L'ODEUR
DE MES MERGUEZ ET DE
MES CHICHE-KEBAB?!

IL FAIT UNE RÉACTION
ALLERGIQUE À
TOUT CE QUI N'EST
PAS AMÉRICAIN...

... ET
S'IL ALLAIT
S'OCCUPER
DE SON
PROPRE
BARBECUE.

... ET PUIS
C'EST QUOI
CETTE
CLÔTURE?

VOUS N'AVEZ PAS
UN SIÈGE PLUS À GAUCHE
MONSIEUR LANDRY

ÇA ME
CONVIENT.

DÉSOLÉ
MONSIEUR CHAREST,
LA PLACE À
L'EXTREME DROITE
EST RÉSERVÉE À
MARIO DUMONT.

GRMULGR

C'EST GROUPEMENT
QUI S'EST OCCUPÉ
DE LA DÉCORATION

J'AVAIS
DEVINÉ

T'AS PAS FINI
DE MARTYRISER
TON PETIT CAMARADE,
P'TIT MOSUS!

BORIS